



FO JUSTICE CP FRESNES

BILATERALE DU 29 OCTOBRE 2025

DES PROJETS A CONCRETISER

Camarades,

À la suite de la mobilisation du vendredi 17 octobre 2025 au CP de Fresnes, où **FO Justice** a déposé une plateforme revendicative, et de la bilatérale avec Monsieur le chef d'établissement le mercredi 29 octobre 2025, **le bureau local FO Justice du CP de Fresnes** tient à informer l'ensemble du personnel **des points abordés et des réponses apportées.**

Si des avancées ont été évoquées, elles devront impérativement se traduire en **actions tangibles**. **FO Justice** restera vigilante.

Protocole d'Incarville et organisation du travail

La mesure 33 du protocole d'Incarville ne doit pas être détournée au **profit de l'administration**.

FO JUSTICE veillera à ce que les cycles de travail soient revus dans l'intérêt des agents, pour **améliorer leurs conditions de vie et de santé.**

Congés bonifiés et gestion des effectifs

Avec **55 %** de fonctionnaires éligibles au congé bonifié à Fresnes, **le contingentement strict de ces congés est inacceptable**. **FO Justice** rappelle avec force que le congé bonifié **est un droit indiscutable**, obtenu de **haute lutte**. Ces congés permettent de rejoindre le département d'origine, mais leur durée pose des problèmes concrets (déscolarisation des enfants, etc.).

FO JUSTICE exige une solution équitable, sans léser les collègues non éligibles.

Nous demandons également :

Un TCCBS régionalisé à 24 % (au lieu de 19 %) pour mieux compenser le taux élevé d'agents éligibles au congé bonifié, à l'image de ce qui est fait dans les maisons d'arrêt pour femmes (MAF).

La création d'une commission ad-hoc pour faciliter l'articulation des différents congés, assurer la continuité de service et éviter les erreurs administratives.

Valorisation des agents irréprochables et approche préventive

Les agents aux états de service irréprochables doivent être reconnus et valorisés :

- Par une reconnaissance écrite
- Par une facilitation des congés et l'accès aux AAE (autorisation d'absence exceptionnelle)

Par ailleurs, **FO JUSTICE** demande **une démarche préventive** pour comprendre les **racines des absences** et éviter les AB1, plutôt **qu'une gestion punitive**.

Sous-effectif et formation dans les unités hospitalières

La direction reconnaît **les difficultés dans les satellites** et les unités hospitalières (UH).

Des postes ont été ouverts et des formations ESP seront organisées pour les agents non encore habilités.

FO JUSTICE suivra la mise en œuvre de ces engagements.

Logements de fonction : des promesses à concrétiser

Des actions sont annoncées :

- Pour VALOPHIS : un plan de rénovation et d'entretien est exigé.
- Pour les logements du domaine : un état des lieux est en cours, des travaux sont prévus.
- Pour l'accès au Grand Foyer : des démarches sont engagées pour faciliter les démarches administratives.

FO JUSTICE restera mobilisée pour que **ces engagements se traduisent en améliorations réelles**.

Accompagnement des agents et lutte contre les agressions

FO JUSTICE sera toujours présente pour :

- **Accompagner dans les procédures disciplinaires.**
- **Soutenir les agents agressés (physiquement ou verbalement).**

Nous rappelons que **le dépôt de plainte** est du temps de service, soit l'agent le fait sur son service, soit sur son temps libre mais il sera comptabilisé sur ORIGINE. **Aucune agression ne doit être banalisée.**

Projets d'amélioration des conditions de vie et de travail

Fresnes **ne fermera pas de sitôt**, avec près de **15 000 places manquantes** dans les prisons françaises, **l'établissement reste indispensable**.

Plutôt que d'attendre une fermeture hypothétique, **FO JUSTICE** porte des projets concrets pour améliorer le quotidien :

- **Création d'un espace convivial (WORK OUT, tables, barbecue)**
- **Création de la laverie sur le domaine**
- **Restructuration complète du mess (cuisine, locaux, qualité des repas)**

Projets structurels portés de longue date par le bureau local FO Justice du CP de Fresnes.

Il est important de rappeler que les projets **d'espace WORK OUT convivial**, de **création de la laverie sur le domaine**, et de **restructuration complète du mess** avaient déjà été proposés par **FO Justice** lors des **CSA précédents**.

Le mess doit redevenir **un véritable lieu de vie et de convivialité**, un endroit où les agents peuvent **se retrouver, échanger, se détendre et se changer les idées dans un cadre agréable, à l'écart des tensions du terrain**.

À l'époque, **faute de budget ou de volonté politique**, ces projets n'avaient pas été retenus.

Aujourd'hui, nous les remettons sur la table avec **une détermination intacte**.

FO JUSTICE continuera à porter ces infrastructures indispensables à votre bien-être, pour que **Fresnes dispose enfin d'espaces dignes et accueillants, à la hauteur de son statut de deuxième établissement pénitentiaire de France**.

La direction se dit ouverte à ces projets. **FO JUSTICE** les portera avec force et détermination.

Électoralisme syndical : FO toujours là, dans la transparence

Il est regrettable de voir **certaines organisations syndicales** émerger à l'approche des **élections** pour instrumentaliser la détresse du personnel à **des fins électoralistes...**

FO JUSTICE n'a jamais agi ainsi. Notre engagement est constant, transparent et désintéressé.

Nous sommes et resterons aux côtés de tous les agents, dans la durée.

Le bureau local FO Justice du CP de Fresnes prend acte des discussions, mais rien ne sera tenu pour acquis sans preuves concrètes.

Le personnel de Fresnes mérite des actes, pas des paroles.

Le bureau local FO Justice du CP de Fresnes sera exigeant, uni et déterminé pour faire avancer vos droits.

